

Baccalauréat session de juin 2021

- A l'issue du 1^{er} groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand

La session du baccalauréat de juin 2021 est la première du nouveau baccalauréat (cf. encadré). 12 178 candidats se sont présentés au premier groupe d'épreuves du baccalauréat (-214 candidats par rapport à 2020). Tous baccalauréats confondus, l'académie de Clermont-Ferrand affiche un taux de réussite de 91,2% à l'issue du 1^{er} groupe, en baisse par rapport à 2020 (-0,8 point). La baisse est relativement importante pour le baccalauréat professionnel (-5,7 points pour atteindre 82,9%), le taux de réussite du baccalauréat technologique est en légère hausse (90,3% soit +0,3 point) et celui de la voie générale augmente de 1,2 point (95,5%).

Résultats par série

Séries	France métropolitaine + DROM		Académie de Clermont-Ferrand			
	Taux de réussite		Taux de réussite	2021		Taux de réussite
	juin 2020	juin 2021	juin 2020	Présents	Admis	
Baccalauréat Général	94,3%	95,2%	94,3%	6 683	6 383	95,5%
ST2S	91,9%	90,3%	92,6%	450	413	91,8%
STD2A	98,2%	97,6%	100,0%	88	87	98,9%
STHR	95,4%	92,9%	97,0%	65	61	93,8%
STI2D	91,0%	91,0%	89,7%	501	473	94,4%
STL	90,6%	88,9%	87,7%	143	132	92,3%
STMG	87,2%	87,2%	87,8%	956	823	86,1%
Baccalauréat Technologique	89,4%	88,9%	90,0%	2 203	1 989	90,3%
Total Général et Technologique	93,0%	93,5%	93,2%	8 886	8 372	94,2%
Production	87,1%	81,4%	88,1%	1 485	1 201	80,9%
Services	87,6%	82,4%	88,9%	1 807	1 528	84,6%
Baccalauréat Professionnel	87,4%	82,0%	88,6%	3 292	2 729	82,9%
Total tous baccalauréats	91,5%	90,5%	92,0%	12 178	11 101	91,2%

Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : A la session de juin 2021, 450 candidats se sont présentés dans la série ST2S, 413 ont été reçus au 1^{er} groupe d'épreuves, soit un taux de réussite de 91,8%. Le taux national de cette série à la session de juin 2021 est de 90,3%.

■ Baccalauréat général :

Ces candidats représentent 54,9% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite est en hausse avec +1,2 point (95,5%) par rapport à juin 2020. L'académie présente un taux légèrement supérieur au niveau national (+0,3 point).

■ Baccalauréat technologique :

Ces candidats représentent 18,1% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite est en légère hausse (+0,3 point, soit 90,3%) et reste supérieur au résultat national (+1,4 point).

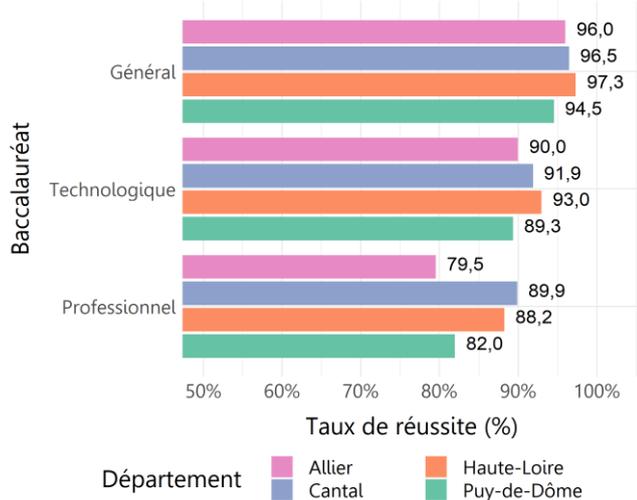
Les séries STHR et STMG ont les plus fortes baisses (respectivement -3,2 points soit 93,8% d'admis, et -1,7 point soit 86,1% d'admis). Les séries STI2D et STL sont par contre en hausse (respectivement +4,7 point soit 94,4% d'admis, et +4,6 point soit 92,3% d'admis).

■ Baccalauréat professionnel :

Ces candidats représentent 27,0% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite diminue dans le domaine de la production (-7,2 points soit 80,9% d'admis), plus fortement que dans celui des services (-4,3 points soit 84,6% d'admis). Ceci conduit à une baisse du taux de réussite pour le baccalauréat professionnel de 5,7 points pour atteindre 82,9%. Ce taux reste supérieur au résultat national (+0,9 point).

Résultats par département (hors enseignement à distance)



Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 96,0% pour le département de l'Allier.

A la session de juin 2021, le département de la Haute-Loire affiche le taux de réussite au baccalauréat général le plus élevé, avec 97,3%. Il en est de même dans la voie technologique, avec 93,0%. Par contre, dans la voie professionnelle, ce département perd sa première place au profit du Cantal, qui obtient 89,9%. Rappelons

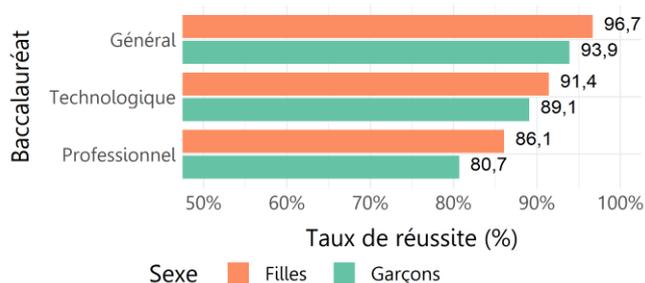
que la Haute-Loire a la plus grande part de bacheliers issus du secteur privé (43,5%, contre 20,3% dans le reste de l'académie). Il représente 18,2% de l'ensemble des bacheliers de l'académie.

Les bacheliers sont les plus nombreux dans le Puy-de-Dôme (48,8% des bacheliers de l'académie). Les taux de réussite des bacheliers Puydômois qui atteignent tout de même 94,5% dans la voie générale et 89,3% dans la voie technologique, sont les moins élevés de l'académie. Dans la voie professionnelle, le Cantal affiche le taux de réussite le plus élevé avec 89,9%, il devance la Haute-Loire qui a un taux de 88,2%. Le Puy-de-Dôme, avec un taux de réussite de 82,0%, est en 3^{ème} position devant le département de l'Allier, dont le taux de réussite est le plus faible de l'académie (79,5%).

L'Allier, contrairement aux années précédentes, n'est plus le département qui affiche le plus faible taux de réussite quelle que soit la voie.

Globalement, les départements de l'académie sont plutôt homogènes en termes de réussite au baccalauréat général. Ils sont un peu plus hétérogènes dans la voie technologique, beaucoup plus dans la voie professionnelle.

Résultats filles/garçons



Source : MENESR - CYCLADES

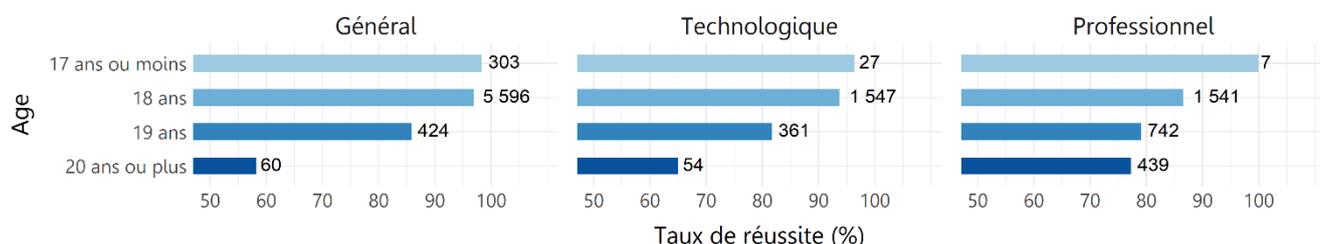
Clé de lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 96,7% au baccalauréat général, contre 93,9% pour les garçons.

La proportion de bachelières parmi les bacheliers de l'académie est stable par rapport à la session 2020 (52,4%).

L'académie compte 821 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+576) et par un taux de réussite nettement supérieur, tous baccalauréats confondus, pour les filles (93,5% contre 88,6% pour les garçons). L'écart filles/garçons (+4,9 points pour les filles) stagne cette année (+0,1 point).

L'écart filles/garçons est plus marqué pour le baccalauréat professionnel (+5,4 points pour les filles) que pour les baccalauréats général et technologique (+2,9 points pour les filles). Au sein du baccalauréat technologique, la série STMG présente l'écart le plus important (+6,3 points pour les filles).

Résultats par âge



Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : 5 596 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite atteint 96,9%.

Quel que soit le baccalauréat considéré, la plupart des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 94,3% des admis pour le baccalauréat général, 95,9% des admis pour le baccalauréat technologique et 82,5% des admis pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, un peu plus de 1 candidat sur 6 est âgé de 20 ans ou plus.

De manière générale, le retard scolaire tend à abaisser le taux de réussite.

96,9% des « 18 ans » obtiennent leur diplôme général contre 58,3% pour les candidats âgés de 20 ans ou plus. 93,8% des « 18 ans » obtiennent leur diplôme technologique contre 65,1% pour les 20 ans et plus. 94,3% des « 18 ans » ont leur diplôme professionnel contre 73,3% chez les 20 ans et plus.

Résultats selon la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) du 1^{er} responsable légal

PCS du 1 ^{er} représentant légal	Général		Technologique		Professionnel	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	174	98,3	51	96,2	63	94,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	578	94,9	186	92,5	268	87,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 798	97,6	267	93,7	228	89,8
Professions intermédiaires	1 299	96,8	379	92,4	363	85,4
Employés	1 279	95,0	505	89,2	699	86,3
Ouvriers	751	93,1	383	91,8	553	81,2
Retraités	74	93,7	28	93,3	38	82,6
Autres personnes sans activité professionnelle	338	90,6	139	80,8	268	69,3
Non renseigné	92	86,0	51	73,9	249	79,3

Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : Les candidats de père agriculteur exploitant obtiennent un taux de réussite de 97,2% au baccalauréat général.

Les enfants d'agriculteurs exploitants obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat général (98,3%).

Les enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures suivent d'assez près (97,6%). 28,2% des bacheliers généraux sont des enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures. L'écart de réussite est de 7,0 points entre ces bacheliers et ceux dont le responsable légal est sans activité professionnelle.

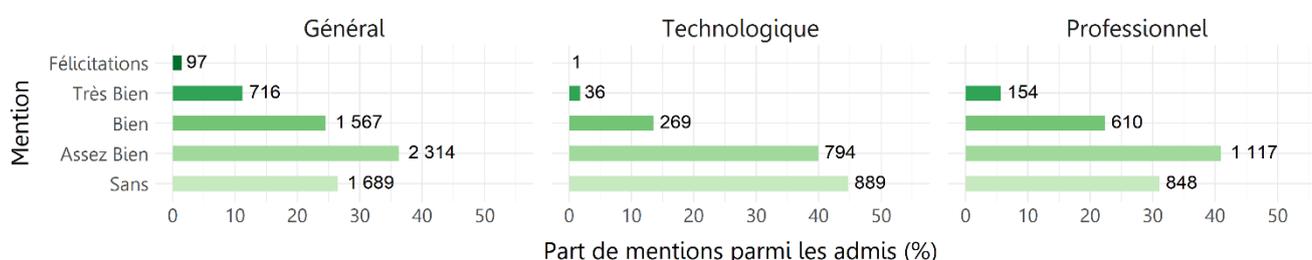
Ce sont aussi les enfants d'agriculteurs exploitants qui obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat technologique (96,2%), ceux des cadres

ou professions intellectuelles supérieures réussissent moins bien (93,7%).

Dans la voie professionnelle, les enfants d'agriculteurs exploitants ont encore le meilleur taux de réussite (94,0%), devant ceux de cadres ou de professions intellectuelles supérieures (89,8%).

Les enfants d'employés et d'ouvriers sont les plus nombreux dans la voie professionnelle (respectivement 25,6% et 20,3%). Quant à la voie technologique, les origines sociales des bacheliers sont un peu moins marquées.

Les mentions



Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : 2 142 lauréats du baccalauréat général, soit 33,2% des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.

Une nouvelle mention est créée à la session 2021 pour les voies générale et technologique : « mention très bien avec les félicitations du jury ».

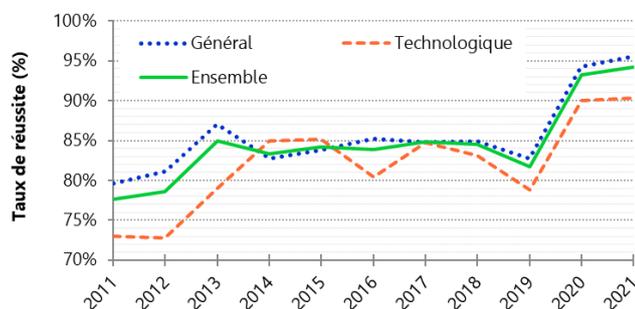
Tous baccalauréats confondus, la part de mentions parmi les admis est en hausse par rapport à la session 2020 (69,1% soit +1,3 point).

73,5% des admis au baccalauréat général et 55,3% de ceux de la voie technologique obtiennent une mention. Par rapport à 2020, la part de bacheliers avec mention augmente dans la voie générale (+2,1 point), baisse légèrement dans la voie technologique (-0,3 point) et stagne dans la voie professionnelle (+0,0 point).

Tous baccalauréats confondus, la part de bacheliers avec une mention « bien », « très bien » ou encore « félicitations » est de 31,1% des admis. Cette part est

plus élevée dans la voie générale (37,2%) que dans les voies technologique (15,4%) et professionnelle (28,0%).

Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : le taux de réussite au baccalauréat technologique session 2011 était de 73,0%.

Depuis 2011, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 16,6 points. Toutefois, entre 2014 et 2019, la tendance est une relative stabilité, avec des fluctuations annuelles généralement inférieures à 1,0 point, d'amplitude un peu plus importante pour la voie technologique.

Lors de la session 2020, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique augmente. A la session 2021, il prend encore 1,0 point pour atteindre 94,2%.

Nouveau baccalauréat

Le nouveau baccalauréat comporte un contrôle continu qui compte pour 40% de la note finale, avec des épreuves communes et une prise en compte des bulletins (10% de la note finale), ainsi que des épreuves terminales (60% de la note finale). En voie générale, ces dernières sont constituées de 2 épreuves communes et de 2 disciplines de spécialité, les séries Economique et Social, Littéraire et Scientifique disparaissant. En voie technologique, l'organisation en séries est maintenue et ces dernières bénéficient toutes d'enseignements communs, complétés par des enseignements spécifiques et des enseignements facultatifs.

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/baccalaureat-2021-9269>

Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application CYCLADES). Les modalités d'extraction de données peuvent éventuellement induire un différentiel de quelques candidats entre les statistiques nationale et académiques. Le champ comprend tous les candidats scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand, quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue).

Les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas pris en compte.

Les données sont provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement (septembre) et ne concernent que les résultats du premier groupe.

Définitions

Premier groupe d'épreuves : Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

Elève présent : Un élève est considéré comme présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques). Depuis le nouveau baccalauréat, la notion de candidat « présent » est aussi tributaire du contrôle continu.

Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe : Candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

Taux de réussite : Rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

Abréviations

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

STL : Sciences et Technologies de Laboratoire

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

